



## Les vergers professionnels se maintiennent mais demeurent minoritaires. Inventaire des vergers 2013

**E**n 2013, l'inventaire des vergers a permis d'enquêter 183 arboriculteurs alsaciens valorisant au moins un hectare d'arbres fruitiers (\*). Cette enquête permet ainsi de mieux connaître le potentiel de production, le mode de commercialisation... Le recensement des lots favorise la description de manière détaillée des variétés, de l'âge des arbres, des porte-greffes et de la densité des lots. Ainsi, les 960 hectares enquêtés représentent l'essentiel de la surface arboricole productive. Cependant, l'ensemble des vergers alsaciens s'étend sur une surface de 9 600 hectares, pour la plupart des vergers familiaux, environ 8 400 ha (source Teruti-Lucas/BDOCS) qu'ils soient productifs ou non.

**L'**inventaire des lots a démontré que les arboriculteurs alsaciens valorisaient en moyenne 5 hectares, contre 9 hectares en France. Près d'un arboriculteur sur deux cultive une seule espèce fruitière, essentiellement la pomme. Il est à noter que la production en agriculture biologique apparaît plus présente que dans le reste de la France (15,5% contre 6,4% des surfaces).

**L**es surfaces des vergers enquêtés restent quasiment stables par rapport à 2010 (-0,7%). Cette évolution diffère en fonction des espèces, les pommiers diminuent de 3,7%, les cerisiers de 3,4%. Au sein des vergers dits « professionnels », les pommes couvrent 56% des surfaces, suivies par les prunes (mirabelles, quetsches, ...) sur 21% des surfaces, les cerises avec 11% et enfin les poires avec 4%.

**C**es cultures fruitières, à l'inverse de la tendance métropolitaine, sont destinées pour près de la moitié à la transformation, en jus et en distillerie notamment. Un tiers de la récolte 2012 hors noix (2011 pour les pommes) a été commercialisé à des fins de transformation.

### 5,23 ha de vergers par arboriculteur en Alsace en 2013 principales caractéristiques des vergers\*

	Alsace	dont bio	France	dont bio
Superficie totale en vergers (ha)	978	15,5%	non disponible	
Évolution depuis 2010 (%)	-0,7			
Superficie entrant dans le champ de l'enquête (*)	957	15,4%	122 027	6,4%
Nombre d'arboriculteurs (*)	183	18	14 335	1 229
<i>dont Bas-Rhin</i>	139	11	-	-
<i>dont Haut-Rhin</i>	44	7	-	-
Superficie nette moyenne des vergers par arboriculteur (ha) (*)	5,2	8,2	8,5	6,6
SAU moyenne des arboriculteurs enquêtés (ha) (*)	36,4	32,3	38,3	35,9

(\*) Champ : vergers d'au moins 1 ha par espèce (pomme, pêche-nectarine, abricot, prune, noix, kiwi) et par exploitation (0,5 ha pour la cerise, la poire et le raisin de table)

Source : Inventaire des vergers 2013

(1) SAU : Surface Agricole Utilisée

Surface des lots	Pomme		Prune		Cerise		Poire	
	Superficie (ha)	Nombre d'exploitations ayant + 1 ha	Superficie (ha)	Nombre d'exploitations ayant + 1 ha	Superficie (ha)	Nombre d'exploitations ayant + 0,5 ha	Superficie (ha)	Nombre d'exploitations ayant + 0,5 ha
Bas-Rhin	408	66	143	43	87	44	31	27
Haut-Rhin	128	26	62	10	16	10	10	10
<b>ALSACE</b>	<b>536</b>	<b>92</b>	<b>205</b>	<b>53</b>	<b>103</b>	<b>54</b>	<b>41</b>	<b>37</b>
<i>dont surface en bio</i>	21%		5%		2%		17%	
Évolution depuis 2010	-3,7		2,7		-3,4		5,6	

Source : Inventaire des vergers 2013



Un quart des surfaces en pommiers ont une vocation principale de transformation en jus.

principales surfaces nettes des vergers de pommiers par sous-espèce en 2013

	Alsace		France métropolitaine	
	Superficie (ha)	Nb expl. en ayant	Superficie (ha)	Nb expl. en ayant
Jonagold	63	60	919	916
Non classées	61	60	1 675	1 318
<i>dont Glockenapfel</i>	26	16	26	20
<i>dont RubINETTE</i>	16	28	181	336
Golden	60	59	11 279	3 071
Gala	54	56	6 105	2 562
Elstar	35	57	881	1 156
Bicolores diverses	33	52	1 211	1 273
<i>dont Querina</i>	10	14	45	98
Boscoop	31	58	469	672
Fuji	25	40	1 429	1 247
Braeburn	23	39	1 573	1 055
Idared	20	52	269	756
Résistantes tavelures	16	21	1 032	884
Reinettes	10	28	3 442	2 482
Melrose	5	26	190	686
Rouges	4	17	1 230	1 043
Pink Lady	3	10	2 144	732
Granny	2	14	2 989	1 638
<b>TOTAL pommes hors variétés à jus</b>	<b>445</b>	<b>66</b>	<b>37 205</b>	<b>3 942</b>
Variétés à jus	91	26		
<i>dont Judeline</i>	41	21		
<b>TOTAL pommes</b>	<b>536</b>	<b>92</b>	non disponible	
<i>dont surface en pommiers consacrée exclusivement à la transformation en jus (*)</i>	139	31		

Champ : vergers de pommiers d'au moins 1 ha Source : Inventaire des vergers 2013

La moitié des surfaces en cerises sont des variétés destinées à la transformation et la distillation.

principales surfaces nettes des vergers de cerisiers par sous-espèce en 2013

	Alsace		France métropolitaine	
	Superficie (ha)	Nb expl. en ayant	Superficie (ha)	Nb expl. en ayant
Bigarreaux et cerises	50	45	7 380	3 206
Cerises non classées	28	38	240	623
Guignes	23	28	107	98
Griottes	1	5	139	47
<b>TOTAL cerises</b>	<b>103</b>	<b>54</b>	<b>7 866</b>	<b>3 270</b>
<i>dont surface en cerisiers consacrée à la transformation et à la distillation (*)</i>	50	22	non disponible	

Champ : vergers de cerisiers d'au moins 0,5 ha Source : Inventaire des vergers 2013

Les surfaces en mirabelles et en quetsches sont quasiment équivalentes

principales surfaces nettes des vergers de pruniers par sous-espèce en 2013

	Alsace		France métropolitaine	
	Superficie (ha)	Nb expl. en ayant	Superficie (ha)	Nb expl. en ayant
Quetsches	98	45	229	155
Mirabelles	96	48	1 508	418
<i>dont mirab. de Nancy N1510</i>	37	25	517	130
<i>dont mirab. de Nancy N1725</i>	24	20	273	98
Prunes autres et non classées	9	6	14 494	2 443
Reines-Claudes	2	5	1 105	751
<b>TOTAL prunes</b>	<b>205</b>	<b>53</b>	<b>17 336</b>	<b>2 355</b>
<i>dont surface en pruniers consacrée à la transformation et à la distillation (*)</i>	22	6	non disponible	

Champ : vergers de pruniers d'au moins 1 ha Source : Inventaire des vergers 2013

(\*) Il s'agit là de surfaces minimales consacrées à la transformation et/ou à la distillerie, sachant que pour de nombreux producteurs, les pertes ou les surplus peuvent partir en transformation ou distillation. Ne s'agissant pas de la destination principale de ces surfaces, elles ne sont pas comptabilisées ici.



Près de 60% des surfaces en poiriers sont plantées en Williams Bon Chrétien.

principales surfaces nettes des vergers de poiriers par sous-espèce en 2013

	Alsace		France métropolitaine	
	Superficie (ha)	Nb expl. en ayant	Superficie (ha)	Nb expl. en ayant
Poires d'été	28	35	2 710	1 389
<i>dont Williams bon chrétien</i>	24	34	1 369	1 097
Poires d'automne	7	23	1 901	1 163
Poires d'hiver	2	5	312	346
Poires non classées	3	9	130	142
<b>TOTAL poiriers</b>	<b>41</b>	<b>37</b>	<b>5 053</b>	<b>1 634</b>
<i>dont surface en poiriers consacrée à la transformation et à la distillation (*)</i>	17	15	<i>non disponible</i>	

Champ : vergers de poiriers d'au moins 0,5 ha

Source : Inventaire des vergers 2013

4 exploitations arboricoles sur 10 ont une activité dominante en viticulture

Activité agricole dominante des arboriculteurs

	Alsace		France
	nombre exploit°	surface (1)	nombre exploit°
Viticulture	72	204	1 521
Arboriculture spécialisée	68	628	8 240
Polyculture, polyélevage	23	81	2 771
Autres grandes cultures	7	15	249
Céréales, oléag., protéag.	6	9	411
Horticulture	4	14	92
Aviculture	2	5	131
Non classées	1	1	70
Autres activités dominantes	0	0	852
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>	<b>957</b>	<b>14 335</b>

(1) surface totale en vergers en ha

Source : Inventaire des vergers 2013

2/3 des vergers alsaciens ont été plantés avant 2001.

Surfaces nettes par espèces et par année de plantation

en %	Alsace				France			
	Pommes	Prunes	Cerises	Poires	Pommes	Prunes	Cerises	Poires
Avant 1995	40	28	61	41	35	57	43	74
de 1995 à 2000	26	24	15	34	22	13	24	11
de 2001 à 2005	12	33	8	6	18	12	17	8
après 2005	22	15	16	19	25	18	17	7

Source : Inventaire des vergers 2013

La transformation : 1<sup>er</sup> débouché

Circuits de commercialisation pour les principales espèces fruitières alsaciennes

en %	TOTAL (hors noix)	Alsace			TOTAL (hors noix)	France		
		Pomme	Prune	Cerise		Pomme	Prune	Cerise
Transformation	<b>32,8</b>	33,3	10,6	52,5	<b>2,3</b>	2,6	2,1	6,7
Grossiste hors OP	<b>17,3</b>	16,7	33,2	7,3	<b>19,9</b>	19,5	7,1	28,3
Vente directe	<b>15,4</b>	15,6	8,8	13,7	<b>5,4</b>	6,0	1,1	7,8
Distribution (centrale d'achat, plateforme)	<b>14,9</b>	13,1	43,5	6,1	<b>4,5</b>	4,2	1,1	2,9
Export direct	<b>12,5</b>	14,4	0,0	0,0	<b>2,1</b>	2,1	0,5	0,9
Commissionnaire, expéditeur	<b>3,9</b>	4,4	0,0	2,7	<b>8,9</b>	6,1	8,4	17,2
OP reconnue	<b>3,2</b>	2,6	4,0	17,6	<b>56,9</b>	59,5	79,7	36,7

OP : Organisation de producteurs

Source : Inventaire des vergers 2013



**2/3 des exploitations arboricoles font partie des grandes structures**

**Exploitations arboricoles selon le statut juridique et la taille économique (en classe de PBS \*)**

	petites	moyennes	grandes	nouvelles (non recensées en 2010)	TOTAL
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>43</b>	<b>125</b>	<b>2</b>	<b>183</b>
en %	7	23	68	1	<b>100</b>
dont exploitations individuelles	13	34	33	0	<b>80</b>
dont GAEC	0	0	8	0	<b>8</b>
dont EARL	0	4	71	0	<b>75</b>
dont sociétés civiles hors SCL	0	3	9	0	<b>12</b>

Source : Inventaire des vergers 2013 - Recensement Agricole 2010

**Plus de 2/3 des exploitations arboricoles sont dites exclusives**

**Exploitations arboricoles et pluriactivité du chef ou du 1er coexploitant**

	TOTAL	part en %
Nouvelle (non recensée en 2010)	<b>2</b>	1
Retraîtée ou inactive	<b>11</b>	6
Exclusive	<b>125</b>	68
Pluriactive	<b>45</b>	25
<b>TOTAL</b>	<b>183</b>	100

Source : Inventaire des vergers 2013 - RA 2010

## Méthodologie et définitions

La directive européenne 2001/109/CE qui impose tous les 5 ans aux pays membres la fourniture de statistiques pour 5 espèces fruitières (pomme, poire, pêche, abricot et agrumes) a été abrogée et remplacée par un nouveau règlement en décembre 2011. Ce dernier couvre désormais 6 espèces, mais les variétés sont regroupées en groupes de précocité.

Le décret n° 2011-670 du 14 juin 2011 précise dans le droit national les conditions de réalisation de cet inventaire concernant 11 espèces fruitières (Pomme de table, Poire de table, Pêche-nectarine, Abricot, Noix, Cerise, Prune, Raisin de table, Kiwi, Agrumes), et couvrant tout le territoire métropolitain selon des seuils minima de 1 ou 0,5 ha selon l'espèce. L'inventaire permet de connaître les superficies plantées, leur localisation par commune, la densité de plantation, l'âge des arbres.

En application des prescriptions européennes et du décret français, l'inventaire verger doit permettre de mieux connaître à un niveau géographique fin, les facteurs descriptifs du potentiel de production des vergers : variétés, âge, densités de plantation... Cet ensemble de caractéristiques est indispensable pour établir de bonnes prévisions de récolte (volumes et calendriers de production). L'inventaire des vergers 2013 est donc un recensement des lots fruitiers au 1er avril 2013 pour les vergers atteignant ou dépassant le seuil de 1 ha par espèce et par exploitation, à l'exception de la cerise, de la poire et du raisin de table dont le seuil est à 0,5 ha, avec la répartition des quantités produites selon les différents types de circuits de commercialisation.

**Attention, ces données sont supérieures à celles publiées sur le site Agreste France car elles intègrent localement les variétés à jus pour l'espèce pomme.**

La commercialisation des cerises, prunes et poires concerne l'année 2012. Pour les pommes, en raison du gel d'une bonne partie de la production nationale en 2012, il s'agit de la commercialisation 2011.

**Définition du verger :** on appelle verger une plantation régulière entretenue (taille annuelle, traitements réguliers) d'arbres fruitiers récoltés et commercialisés (pour la consommation humaine ou pour l'industrie), d'une densité d'au moins 100 pieds à l'hectare.

**Volet pluriactivité :**

Une exploitation est dite pluriactive lorsque tous les chefs ou coexploitants sont pluriactifs. Une exploitation est dite exclusive quand il y a au moins un chef ou coexploitant qui travaille uniquement sur l'exploitation. Une exploitation est dite retraitée ou inactive lorsqu'elle n'est dirigée que par des chefs ou coexploitants retraités ou inactifs.

\* **PBS** : Production Brute Standard



**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**  
 Service régional de l'information statistique et économique  
 14, rue Maréchal Juin - CS 31009 - 67070 STRASBOURG CEDEX  
 Tel : 03.69.32.51.47 - Fax : 03.69.32.51.45  
 Courriel : srise.draaf-alsace@agriculture.gouv.fr

■ Directeur Régional : Éric MALLET  
 ■ Rédacteur en chef : Claude WILMES  
 ■ Rédactrice : Aude DISTEL  
 ■ Composition : Evelyne ALCARAZ  
 ■ Dépôt légal : à parution  
 ■ N° ISSN : 1961 - 0637

Pour en savoir plus : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
[www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.alsace.agriculture.gouv.fr)